

Salim Lamrani

DOUBLE MORALE

En juin 2003, sous l'impulsion du Premier ministre espagnol, José María Aznar, l'Union européenne décide d'imposer des sanctions politiques et diplomatiques à l'encontre de Cuba. Cette décision se justifie, officiellement, en raison de la « situation des droits de l'homme » et suite à l'arrestation de 75 personnes considérées comme des « agents au service d'une puissance étrangère » par la justice cubaine et comme des « dissidents » par Bruxelles.

Le seul pays du continent américain condamné par l'Union européenne et victime de telles sanctions est Cuba. De nombreux soupçons émergent quant aux réels motifs de cette stigmatisation. Pourquoi Cuba ? Et surtout, pourquoi seulement Cuba ? Viole-t-on les droits de l'homme uniquement à Cuba ? Qu'en est-il de la situation dans les autres pays du monde ?

Il existe un moyen relativement simple de se faire une idée de la situation des droits de l'homme à travers le monde. Amnesty International, une organisation de défense des droits de l'homme réputée pour son sérieux, publie chaque année un rapport sur ce sujet. Il suffit donc de consulter son rapport annuel pour connaître le degré de respect des droits fondamentaux dans les diverses nations de la planète. Le constat est édifiant et illustre la double morale dont fait preuve l'Union européenne.

Salim Lamrani est enseignant, écrivain et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis. Il a notamment publié *Washington contre Cuba* (Pantin : Le Temps des Cerises, 2005), *Cuba face à l'Empire* (Genève : Timeli, 2006) et *Fidel Castro, Cuba et les Etats-Unis* (Pantin : Le Temps des Cerises, 2006).

10 €



N°ISBN 978-2-9531284-0-6

Editions Estrella ★

Salim Lamrani

Préface de Gianni Minà

DOUBLE MORALE

DOUBLE MORALE

**Cuba, l'Union européenne
et les droits de l'homme**

Salim Lamrani



Editions Estrella ★